

EN BREF

En Afrique, au sud du Sahara, les différentes strates de l'histoire longue se sont accumulées pour faire de cette région celle où les inégalités de ressources et de conditions d'existence sont les plus élevées du monde.

Avant l'arrivée des colons européens, tout laisse à penser que de nombreuses sociétés africaines présentaient déjà des inégalités accusées. Dans les États les plus organisés, le caractère rudimentaire des techniques agricoles avait induit une stratification polarisée entre une petite « classe de loisir » aristocratique et une masse de travailleurs tributaires ou esclaves, bien souvent issus de régions dominées ou périphériques. La traite esclavagiste, le commerce minier et agricole, puis l'occupation coloniale ont peu remis en cause ces inégalités initiales et en ont ajouté de nouvelles. La gestion décentralisée, régionale et ethnique des empires coloniaux a légué un espace particulièrement fragmenté, une mosaïque de régions limitrophes inégalement développées et de groupes humains politiquement divisés. Les institutions extractives mises en place par les colons européens ont engendré des économies et des sociétés dualistes où la mobilité sociale est réduite. En dehors du type de colonisation pratiqué (peuplement, plantation, exploitation minière, traite de produits agricoles), le style de colonisation lié à l'identité nationale du colon a également été déterminant pour le legs inégalitaire. Dans les économies de traite comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana, le legs français semble avoir été plus inégalitaire que le legs britannique.

Dans les premières décennies de leur existence, les jeunes nations indépendantes ont eu les plus grandes difficultés à se débarrasser de ces héritages pesants. Dans bien des cas, en particulier dans les anciennes colonies françaises, les inégalités se sont accrues, cette évolution étant facilitée par le maintien durable de régimes autoritaires. Néanmoins, les États-nations se sont mis à exister sous l'effet de forces centripètes s'exerçant à l'intérieur

de frontières au départ artificielles. L'hétérogénéité ethnique et politique n'a pas empêché l'émergence d'idiosyncrasies proprement nationales. Mais la faillite des institutions dualistes extractives dans les années 1980 et la vague de démocratisation au début des années 1990 ont confronté toutes ces nations avec leurs inégalités internes. Il s'en est suivi des changements de trajectoire économique et politique, comme par exemple pour la Côte d'Ivoire (dans le sens négatif) et le Ghana (dans le sens positif). Un peu partout, l'inégalité constitue le substrat d'un clientélisme qui induit une ethnicisation du jeu politique, sous la forme d'une concurrence entre factions pour l'accès aux ressources de l'État. Combinée à de fortes disparités régionales, cette concurrence est susceptible de dégénérer en diverses formes de contestation de l'État central, notamment suite à une récession (la concentration des ressources et des activités étant de surcroît un facteur de vulnérabilité économique). Ces conflits internes ont tendance à s'internationaliser, tandis que les conflits directs entre États souverains sont extrêmement rares. La xénophobie envers les immigrés (réfugiés ou volontaires) constitue une forme parallèle d'ethnicisation des inégalités. Dans tous les cas, c'est l'inégalité qui induit la question des ethnies et des frontières plutôt que l'inverse. Devant le défi qui s'impose à elles, les nations africaines devront réinventer la démocratie et la coopération avec leurs voisins si elles souhaitent atteindre leur centenaire de manière plus heureuse qu'elles n'ont vécu les premières décennies de leur indépendance.

Denis Cogneau est chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) dans l'unité de recherche DIAL (Paris) et chargé de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) dans le master « Analyse et politique économiques » (APE).